

Quinze millions pour aider les vigneron

SURPLUS Le vin de table et le vin industriel auront-ils un goût de chasselas suisse l'an prochain? Pour réduire les stocks, la Confédération pourrait offrir 1 fr. 50 par litre aux vigneron qui acceptent de déclasser leur production AOC pour l'écouler à plus bas prix sur le marché. La mesure lui coûterait 15 millions. Elle a été adoptée cette semaine par le Conseil national lors de l'adoption du budget 2013. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

La viticulture suisse demande depuis plusieurs mois un soutien étatique pour faire face à l'invasion de vins étrangers vendus à des prix imbattables en raison de la force du franc. Et pour ne rien arranger, la consommation est en baisse. Résultat: les stocks ont augmenté l'an dernier de 10 millions de litres. Et rien ne dit que ça va s'arranger.

Actuellement, un producteur suisse vend son litre de chasselas 4 francs. Le blanc industriel acheté en vrac à l'étranger coûte un peu moins d'un franc à l'importateur. La perte de la valeur de trois francs serait ainsi couverte pour moitié par la Confédération et pour moitié par le vigneron. Outre le chasselas, un peu de gamay



La Confédération va donner un coup de main aux vigneron suisses.

et du riesling pourraient également être déclassés.

La Fédération suisse des vigneron soutient cette décision. Pour son président, le conseiller national Laurent Favre, il s'agit d'un problème «conjuncturel» et non pas «structurel» comme le prétend le Conseil fédéral qui rechigne à agir. «870 millions ont été débloqués en faveur de l'économie suisse touchée par le franc fort. Or la viticulture est également concernée et mérite aussi un coup de pouce», déclare-t-il, précisant que ce n'est pas de gaieté de cœur que les vigneron déclasseront leur vin! **M. G.**

Du sperme de porc infecté a été importé en Suisse



Les porcs de 27 exploitations suisses ont été séquestrés. Et 72 truies abattues.

ÉPIZOOTIE Le virus du syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP) a été découvert jeudi dans un élevage allemand de verrats qui a livré de la semence à des élevages porcins suisses. C'est à cause de ces importations de sperme porcine infecté que le virus a passé cette semaine en Suisse.

«Les 27 exploitations du pays qui ont reçu du sperme de cet élevage allemand ont été placées sous séquestre et les 72 truies inséminées avec cette semence ont été abattues à titre préventif», détaille Nathalie Rochat, porte-parole de l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Toutes les truies mères des exploitations concernées font à présent l'objet de tests et sont placées sous séquestre jusqu'à ce que les résultats soient connus. Cela signifie que des porcs ne pourront ni être acheminés sur ces exploitations, ni les quitter avant de connaître les résultats des analyses.

Le SDRP est une infection virale des suidés pouvant provoquer des troubles de la fertilité, des avortements, des mises bas de porcelets chétifs ainsi que de légères maladies des voies respiratoires. «La maladie se transmet à l'intérieur du troupeau par voie aérienne (gouttelettes). Elle est sans danger pour l'homme», ajoute Nathalie Rochat. Le SDRP est classé dans la catégorie des épizooties à éradiquer.

Stéphane Berney

Le mouvement raélien relance l'ONU

SECTE Le mouvement raélien, créé en 1973 par le Français Claude Vorilhon, dit Raël, qui affirme avoir rencontré des extraterrestres, s'estime brimé. Il a déposé une plainte contre la Suisse auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, a annoncé l'organisation hier à Genève. Sa plainte porte sur la participation de la Suisse à la «constante persécution» du mouvement. Pour rappel, en juillet dernier, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a estimé que la Suisse n'a pas violé la liberté d'expression du mouvement raélien en lui interdisant

une campagne d'affichage. Ce verdict mettait fin à un litige né en 2001 dans le canton de Neuchâtel.

Pour l'organisation, «les autorités européennes cherchent à protéger le Vatican et à étouffer les minorités religieuses». Le mouvement affirme que les gouvernements, notamment suisse, soutiennent «une activité criminelle, puisqu'il est maintenant bien connu que le Vatican cache et protège des pédophiles.» En 2008, le mouvement avait déjà déposé une plainte auprès de l'ONU pour discrimination religieuse.

ATS

Il veut laisser aux enfants le droit de faire du bruit

ZÜRICH Les travailleurs du centre-ville supportent de moins en moins d'être dérangés par les cris des enfants qui jouent lorsqu'ils rentrent se reposer dans leur banlieue. Tel est le constat d'Ivica Petrusic, directeur de l'organisation zurichoise de défense de l'enfance et de la jeunesse, qui monte au créneau.

Camille Krafft
camille.krafft@lematindimanche.ch

Boulot au centre-ville, dodo dans sa banlieue. Lorsque le travailleur rentre chez lui le soir, il aspire au calme. Et si des cris d'enfants, là en bas de l'immeuble, viennent perturber sa quiétude, il appelle la police. Pas grave, de toute façon, il ne connaît pas les parents.

Le scénario esquissé par Ivica Petrusic a beau être extrême, il a lieu, parfois, pour de vrai. Du moins dans l'agglomération zurichoise, où le directeur de l'organisation faitière des associations de jeunesse (Okaj) tire la sonnette d'alarme. Connu en Suisse alémanique comme porte-parole des secondos, cet Argovien d'origine bosniaque, âgé de 35 ans, assure que les exemples de gamins muselés se multiplient dans le canton urbain de Zurich. A Wädenswil, des habitants ont obtenu récemment par voie juridique que les buts du terrain de football soient condamnés le week-end, de manière que les enfants ne puissent pas s'adonner à ce jeu bruyant. Et, à Dübendorf, la table de ping-pong a dû être déplacée dans le périmètre de l'école parce que des voisins s'étaient plaints des nuisances sonores.

Question d'espace

«Protégeons le bruit des enfants!» clamaient un communiqué publié par l'Okaj le 12 novembre. Pour cette organisation, porter plainte contre ce type de «nuisances» ne devrait plus être possible. A l'image de l'Allemagne, où la loi précise que le bruit des plus jeunes ne peut pas être considéré comme une atteinte à l'environnement. Le débat zurichois fait suite à une conférence organisée au début du mois, qui a réuni les responsables de jeunesse. Thème de la discussion: l'espace public. Les professionnels du terrain y ont dressé un constat commun: «Les enfants ont de moins en moins de place pour jouer, parce que tout est privatisé et contrôlé, déplore Ivica Petrusic. Or ils ont besoin



Ivica Petrusic trouve que les gens sont de moins en moins tolérants. Eliane Rutishauser

d'occuper l'espace public pour acquérir certaines compétences sociales. Le bruit n'est qu'un aspect de cette problématique.» Un aspect exacerbé par la mobilité, selon Ivica Petrusic: «Les gens ont un niveau de tolérance assez bas, notamment parce qu'ils habitent loin de leur travail. Lorsqu'ils rentrent chez eux, ils ne veulent pas être dérangés. De plus, quand on ne passe que la nuit dans sa commune, on ne sait souvent pas qui sont les enfants en question. Cela devient alors une affaire de police.»

Kaj Noschis est chargé de cours à l'EPFL en psychologie de l'environnement. Il a étudié les rapports entre la ville et les enfants, et se dit peu surpris par le constat zurichois. «Une des tendances de nos vies urbaines est de tout cloisonner, de séparer les groupes, de considérer que chacun vit pour ses propres intérêts, explique-t-il. Si l'on va jusqu'à ne plus tolérer le bruit que font nos enfants, c'est signe que cette société urbaine va plutôt mal.»

Même si elle ne prend que rarement la voie juridique, la problématique est également patente en Suisse romande. A Lausanne, le municipal en charge de la

«Les enfants ont besoin de faire du bruit. C'est nécessaire à leur développement»

IVICA PETRUSIC
Directeur de l'Okaj

Jeunesse, Oscar Tosato, confirme: «Nous devons souvent intervenir dans des affaires de bruit, par exemple dans le voisinage des préaux d'école. Notre service technique essaie de trouver des solutions, comme des revêtements insonorisés sur les places de jeux.» Mais la position du municipal est claire: «Je serais le premier à signer un manifeste pour le droit des enfants à s'exprimer.» Selon Florence Godoy, déléguée à l'Enfance de Lausanne, «la concentration d'habitants est de plus en plus forte, et cela exacerbe les sensibilités. Mais les enfants sont des acteurs de la vie urbaine, ils faut les intégrer comme tels.» En outre, ils «ont besoin de faire du bruit. C'est nécessaire à leur développement. Ils n'ont pas conscience d'embêter les voisins», précise Ivica Petrusic.

D'accord. Mais, à une époque où le manque de savoir-vivre se ressent partout, ne devraient-ils pas mettre une sourdine? «Mais les enfants ne font pas plus de bruit qu'avant! assure Ivica Petrusic. Comme ils ont moins d'espace pour jouer, ils se regroupent sur certaines places et l'on se focalise sur leurs cris.»

Paradoxe

En janvier 2013 entrera en vigueur la loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, qui offre de nouvelles possibilités d'obtenir un soutien financier de la Confédération pour des activités extrascolaires, dont des jeux d'extérieur. Une modification qui semble contradictoire avec cette tendance à s'ériger contre le bruit. Deux parlementaires zurichois ont donc demandé en début de semaine à leur gouvernement de se pencher sur ce paradoxe: «Voulons-nous encourager les enfants à jouer ou les chasser parce qu'ils font trop de bruit?»

Alors? Pour Kaj Noschis, la solution se trouve dans la «coveillance»: «Les enfants doivent être intégrés aux espaces publics, et c'est à l'ensemble des adultes de garder un œil sur eux. Cela signifie également qu'ils peuvent s'autoriser à les réprimander.»

L'Association Suisse-Israël dit son mécontentement dans une pub

MISE AU POINT Les amis suisses d'Israël tancent la décision du Conseil fédéral après son oui à l'octroi du statut d'observateur à l'ONU pour la Palestine.

Une demi-page dans le journal *Le Temps* d'hier et une autre dans la *NZZ*. En affichant en grosses lettres rouges «Récompense pour la terreur du Hamas», l'Association Suisse-Israël (ASI) a vivement réagi hier à la décision du Conseil fédéral d'octroyer à l'Etat palestinien un statut d'observateur au sein de l'ONU. Un texte aux

mots sans équivoque – «le Conseil fédéral récompense les actions terroristes du Hamas», «le Conseil fédéral reconnaît un groupe de terroristes» – qui contraste avec les réactions, plutôt mesurées, entendues en Suisse cette semaine. «Nous voulions sensibiliser le public au fait que, derrière l'Etat palestinien et la faveur que lui a accordée le Conseil fédéral cette semaine, il n'y a pas que Mahmoud Abbas mais aussi les terroristes du Hamas», explique Corina Eichenberger, conseillère nationale PLR et présidente de l'ASI. Et de reconnaître que ce coup de gueule

destiné à ne paraître qu'une seule fois est aussi un message destiné à montrer aux 2500 membres suisses de l'ASI que l'association veille, réagit et agit.

Vice-président de la Commission de politique extérieure du Conseil national, Carlo Sommaruga (PS/GE) réagit lui aussi, et tout aussi fortement, à la vue de cette publicité. «C'est grave. Je trouve choquant et déplacé que des citoyens suisses et même des politiciens élus défendent davantage le point de vue d'Israël que celui de la Suisse.»

Stéphanie Germanier